EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

ET

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

EN COURS AU 1er JANVIER 1973

BANQUE DU CANADA

EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

ET

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

EN COURS AU 1er JANVIER 1973

BANQUE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Emprunts remboursés avant l'échéance	4
Résumé de l'encours	6-9
Émissions et remboursements	10
Partie I — Emprunts du gouvernement du Canada	13-104

Section I — Emprunts négociables

ÉCHÉANCE		TAUX D'INTÉRÊT %	ÉMISSION	SÉRIE	
1973			Bons du Trésor		13
	1er fév.	8	15 août 1969	F43	14
	1er fév.	7	1er mai 1970	F50	15
	1er avril	7	1er avril/68, 1er août/68	F25	16
	1er juin	6¾	Allemagne — 24 mai 1968		17
	1er juil.	6½	1er juil. 1970	F54	18
	1er juil.	6¾	1er oct. 1970	F58	19
	1er oct.	5	1er fév. 1965	CT17	20
	1er oct.	5	1er avril 1967	F11	21
	1er déc.	6¼	1er déc. 1967	F22	22
	1er déc.	5¼	1er oct./71, 1er avril/72	F69	23
1974	1er fév.	5¾	1er juil./72, 1er sept./72	F73	24
	1er avril	7¼	1er avril 1969	F38	25
	1er avril	5	1er avril/71, 1er juin/71	F62	26
	15 juin	7	15 juin 1968	F28	27
	15 juin	6	15 déc. 1970	F60	28
	1er sept.	2¾	New-York-1er sept. 1949		29-30
	1er oct.	8	1er oct./69, 15 fév./70	F46	31
	1er déc.	5½	1er juin/67, 1er août/71	F14	32
	1er déc.	4¼	15 déc. 1971	F70	33
1975	1er avril	6½	1er oct. 1968	F32	34
	1er avril	7¼	1er mai 1970	F51	35
	1er juil.	7¼	1er juil. 1970	F55	36
	15 sept.	2¾	New-York-15 sept. 1950		37-38
	1er oct.	5½	1er oct. 1959	T36	39
	1er oct.	5½	1er déc. 1965	CT24	40
	1er oct.	5½	1er fév. 1967	F9	41
	15 déc.	7¼	15 août/70, 1er oct./70	F56	42
1976	1er avril	5½	15 fév. 1960	T38	43
	1er juin	3¼	1er juin 1954	T11	44
	1er juin	5¾	1er juin 1971	F65	45
	1er août	6¼	1er août 1971	F67	46
	1er oct.	5½	1er avril/71, 1er oct./71	F63	47
1977	1er avril	6½	1er avril/72	F72	48
	1er juil.	7	1er juil./72, 1er sept./72	F74	49
	1er sept.	7	1er mai,/70, 15 déc./70	F52	50
1978	15 janv.	3¾	15 janv./53, 1er mai/58	T5	51
	1er juil.	8	1er juil. 1969	F41	52
1979	1er juin	6½	1er juin/71, 15 déc./72	F66	53
	1er oct.	3¼	1er oct. 1954	T13	54
	15 déc.	5¾	15 déc. 1971	F71	55
1980	1er avril	6¼	1er avril 1971	F64	56
	1er août	5½	1er août 1962	AT14	57
	1er août	5½	1er fév. 1966	CT26	58
	1er août	5½	1er mai/66, 1er fév./67	F3	59-60
1983	1er sept.	4½	1er sept. 1958	T29	61

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Partie I—Emprunts du gouvernement du Canada (suite)

Échéance		Taux d'intérêt %	Émission	Série	Page
1986	1er oct.	8	1er oct./69, 15 fév./70	F47	62
1987	15 oct.	5	New-York-15 oct. 1962		63-64
1988	1er juin	5	1er juin 1963	AT21	65
	1er juin	5	1er fév. 1964	CT9	66
	1er juin	6⅞	New-York-1er juin 1968		67-68
1989	15 fév.	6¾	15 fév. 1971	F61	69
1990	1er mai	5¼	1er mai/64, 1er juil./64, 1er sept./65	CT12	70
	1er mai	5¼	1er avril 1967	F12	71
1992	1er sept.	5¾	1er sept./66, 15 déc./66, 1er fév./67	F6	72
1994	1er déc.	6¼	1er déc. 1967	F23	73
1995	1er oct.	6½	1er oct. 1968	F33	74
1998	15 mars	3¾	15 sept. 1956	T15	75
Emprunt à perpétuité		3	15 sept. 1936	P1	76

Section 2 — Obligations d'épargne du Canada et autres emprunts non-négociables.

Échéance		Émission	Série	Page
Tableau des valeurs de rachat				78
1973	1er nov.	Obl. d'épargne 1958	S13	79
1974	1er nov.	Obl. d'épargne 1964	S19	80
1975	1er nov.	Obl. d'épargne 1963	S18	81
1976	1er nov.	Obl. d'épargne 1962	S17	82
1977	1er nov.	Obl. d'épargne 1965	S20	83
1978	1er oct.	Obl. d'épargne Spéciale de Remplacement	SR	84-86
	1er nov.	Obl. d'épargne 1969/70	S24	87-89
1979	1er nov.	Obl. d'épargne du centenaire	CS	90-91
1980	1er nov.	Obl. d'épargne 1967/68	S22	92-93
	1er nov.	Obl. d'épargne 1971/72	S26	94-96
1981	1er nov.	Obl. d'épargne 1970/71	S25	97-99
1982	1er nov.	Obl. d'épargne 1968/69	S23	100-101
1984	1er nov.	Obl. d'épargne 1972/73	S27	102-103
Emprunts non-nég. Caisse des placements du Régime de pensions du Canada				104

Partie II—Emprunts garantis par le gouvernement du Canada 106-115

Échéance		Taux d'intérêt %	Émission	Série	Page
1974	1er fév.	3¾	C.N. 1er fév. 1954	CN1	106
1975	15 juin	2¾	C.N. 15 juin 1950		107-108
1977	15 mai	5	C.N. 15 mai 1959	CN5	109-110
1981	1er fév.	4	C.N. 1er fév. 1958	CN3	111
1985	1er janv.	5¾	C.N. 1er janv. 1960	CN8	112-113
1987	1er oct.	5	C.N. 1er oct. 1960	CN10	114-115

GOUVERNEMENT DU CANADA

EMPRUNTS REMBOURSÉS AVANT L'ÉCHÉANCE

Échéance originale		Taux d'intérêt %	Lettre de série	Date de rachat	Prix de rachat	No du dernier coupon valide	Payable**
1944	15 janv.	2¼	—	16 août/43	100*	13	N.-Y.
1945	15 août	2½	—	15 août/43	100	16	N.-Y.
	15 oct.	4	N7	15 oct./43	100	20	C.
1948	15 janv.	2½	A	15 janv./47	100	8	N.-Y.
1949	1er juin	3¼	D9	1er juin/46	100	18	C.
	15 oct.	3½	C4	15 oct./44	100	20	C.
1950	1er juil.	3½	—	17 avril/40	100	—	L.
1951	15 juin	3	K4	15 juin/50	101	18	C.
	15 nov.	3¼	F3	15 nov./48	100	22	C.
1952	1er fév.	3¼	F8"E"	1er fév./48	100	16	C.
	1er fév.	3¼	F8"A"	1er fév./49	100	18	C.
	1er fév.	3¼	F8"B"	1er fév./50	100	20	C.
	1er fév.	3¼	F8"D"	1er fév./51	100½	22	C.
	1er mai	5	—	15 mars/43	100*	41	N.-Y.
	1er oct.	3	K1	1er oct./49	100	18	C.
	15 oct.	4	N4	15 oct./47	100	30	C.
1953	15 janv.	3	B	16 janv./46	103*	6	N.-Y.
1955	1er mai	3¼	—	1er mai/50	100	—	L.
	1er juin	3	C7	1er juin/50	100	30	C.
	1er juin	3	D2	1er juin/50	100	29	C.
1956	1er nov.	4½	R6	1er nov./46	100	31	C.
	1er nov.	3	L2	1er juin/54	101*	23	C.
1957	1er mai	3	L4	1er oct./54	100*	22	C.
	1er nov.	4½	R7	1er nov./47	100	33	C.
1958	15 janv.	3	C	16 janv./46	103*	6	N.-Y.
	1er juin	3	F5	1er déc./54	100	33	C.
	1er sept.	4	—	1er sept./53	100	—	L.
	1er nov.	4½	R8	1er nov./48	100	35	C.
1959	1er nov.	4½	R9	1er nov./49	100	37	C.
1960	1er oct.	4	—	1er oct./40	100	—	L.
	1er oct.	4	—	1er oct./50	100	40	N.-Y.
1961	15 janv.	3¼	—	15 janv./56	100	40	N.-Y.
1963	1er août	3	—	1er fév./59	100	21	N.-Y.
1966	1er juin	3¼	D4	1er juin/56	100	40	C.
1967	15 janv.	3	—	15 janv./46	104	18	N.-Y.
1968	15 nov.	3	—	15 nov./45	104	14	N.-Y.

*Plus l'intérêt couru

**Payable: C. Canada L. Londres N.-Y. New-York

RÉSUMÉ DE L'ENCOURS

DES

EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

ET DES

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE

GOUVERNEMENT DU CANADA

RÉSUME DE L'ENCOURS
DES EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Payables au Canada

Emprunts négociables

Échéance		Taux d'intérêt %	Émission	Montant	Coupures Disponibles								
					50	100	500	1m	5m	10m	25m	100m	1mm
1973			Bons du trésor	$4,160,000,000	–	–	–	D	D	–	D	D	D
	1er fév.	8	15 août 1969	110,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er fév.	7	1er mai 1970	150,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er avril	7	1er avril/68, 1er août/68	475,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er juil.	6½	1er juil. 1970	150,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er juil.	6¾	1er oct. 1970	200,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er oct.	5	1er fév. 1965	275,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er oct.	5	1er avril 1967	200,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er déc.	6¼	1er déc. 1967	224,875,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er déc.	5¼	1er oct./71, 1er avr./72	300,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1974	1er fév.	5¾	1er juil./72, 1er sept./72	200,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er avril	7¼	1er avril 1969	125,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er avril	5	1er avril/71, 1er juin/71	350,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	15 juin	7	15 juin 1968	250,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	15 juin	6	15 déc. 1970	200,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er oct.	8	1er oct./69, 15 fév./70	424,494,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er déc.	5½	1er juin/67, 1er août/71	175,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er déc.	4¼	15 déc. 1971	125,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1975	1er avril	6½	1er oct. 1968	200,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er avril	7¼	1er mai 1970	225,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er juil.	7¼	1er juil. 1970	260,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er oct.	5½	1er oct. 1959	310,361,000	–	–	–	BF	BF	–	BF	BF	BF
	1er oct.	5½	1er déc. 1965	50,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er oct.	5½	1er fév. 1967	70,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	15 déc.	7¼	15 août/70, 1er oct./70	450,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1976	1er avril	5½	15 fév. 1960	436,198,000	–	–	–	BF	BF	–	BF	BF	BF
	1er juin	3¼	1er juin 1954	247,046,500	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
	1er juin	5¾	1er juin 1971	125,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er août	6¼	1er août 1971	350,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er oct.	5½	1er avril/71, 1er oct./71	395,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1977	1er avril	6½	1er avril 1972	225,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
	1er juil.	7	1er juil./72, 1er sept./72	650,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	CF

Échéance	Taux d'intérêt %	Émission	Montant	Coupures Disponibles								
				50	100	500	1m	5m	10m	25m	100m	1mm
1977 1er sept.	7	1er mai/70, 15 déc./70	$ 500,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	CF
1978 15 janv.	3¾	15 janv./53, 1er mai/58	207,911,500	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
1er juil.	8	1er juil. 1969	125,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1979 1er juin	6½	1er juin/71, 15 déc./72	325,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1er oct.	3¼	1er oct. 1954	343,246,500	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
15 déc.	5¾	15 déc. 1971	225,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1980 1er avril	6¼	1er avril 1971	200,000,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1er août	5½	1er août 1962	104,822,500	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
1er août	5½	1er fév. 1966	73,831,500	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	–
1er août	5½	1er mai/66, 1er fév./67	158,271,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	–
1983 1er sept.	4½	1er sept. 1958	1,992,679,450	B	B	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
1986 1er oct.	8	1er oct./69, 15 fév./70	506,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1988 1er juin	5	1er juin 1963	100,000,000	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
1er juin	5	1er fév. 1964	50,000,000	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
1989 15 fév.	6¾	15 fév. 1971	150,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	–
1990 1er mai	5¼	1er mai/64, 1er juil./64, 1er sept./65	225,000,000	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
1er mai	5¼	1er avril 1967	125,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	–
1992 1er sept.	5¾	1er sept./66, 15 déc./66, 1er fév./67	225,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	–
1994 1er déc.	6¼	1er déc. 1967	125,000	–	–	–	CF	CF	–	CF	CF	CF
1995 1er oct.	6½	1er oct. 1968	100,000,000	–	–	CF	CF	CF	–	CF	CF	–
1998 15 mars	3¾	15 sept. 1956	197,045,000	–	–	BF	BF	BF	–	BF	BF	–
Emprunt à perpétuité	3	15 sept. 1936	55,000,000	–	B	BF	BF	F	F	–	F	–
		Sous Total	$ 17,571,412,950									
Obligations d'épargne du Canada et autres emprunts non-négociables												
1973 1er nov.		Obl. d'épargne 1958	$ 13,000,000*	R	R	RF	RF	RF	–	–	–	–
1974 1er nov.		Obl. d'épargne 1964	44,000,000*	R	R	RF	RF	RF	–	–	–	–
1975 1er nov.		Obl. d'épargne 1963	46,700,000*	R	R	RF	RF	RF	–	–	–	–
1976 1er nov.		Obl. d'épargne 1962	73,300,000*	R	R	RF	RF	RF	–	–	–	–
1977 1er nov.		Obl. d'épargne 1965	41,600,000*	R	R	RF	RF	RF	–	–	–	–
1978 1er oct.		Obl. d'épargne Spéciale de Remplacement	203,400,000*	R	R	RF	RF	RF	–	–	–	–
1er nov.		Obl. d'épargne 1969/70	4,132,700,000*	R	R	RF	RF	RF	–	RF	–	–
1979 1er nov.		Obl. d'épargne du centenaire	201,500,000*	R	R	RF	RF	RF	–	–	–	–
1980 1er nov.		Obl. d'épargne 1967/68	105,300,000*	R	R	RF	RF	RF	–	RF	–	–
1er nov.		Obl. d'épargne 1971/72	2,140,700,000*	R	R	RF	RF	RF	–	RF	–	–
1981 1er nov.		Obl. d'épargne 1970/71	1,664,900,000*	R	R	RF	RF	RF	–	RF	–	–
1982 1er nov.		Obl. d'épargne 1968/69	443,100,000*	R	R	RF	RF	RF	–	RF	–	–
1984 1er nov.		Obl. d'épargne 1972/73	1,984,700,000*	R	R	RF	RF	RF	–	RF	–	–

(Verso)

RÉSUMÉ DE L'ENCOURS (Suite)

Échéance	Émission	Montant	Coupures Disponibles								
			50	100	500	1m	5m	10m	25m	100m	1mm
Emprunts non-négociables Caisse des placements du Régime de pensions du Canada		$ 33,144,000	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Sous Total	$ 11,128,044,000**									

Payables à New-York

Échéance	Taux d'intérêt %	Émission	Montant	Coupures Disponibles							
				1m	5m	10m	25m	50m	100m	500m	1mm
1974 1er sept.	2¾	1er sept. 1949	$ 44,873,505.00[1]	BF	F	F	–	–	F	F	–
1975 15 sept.	2¾	15 sept. 1950	27,888,855.00[1]	BF	F	F	–	–	F	F	–
1987 15 oct.	5	15 oct. 1962	66,864,000.00[1]	BF	F	F	–	–	F	–	–
1988 1er juin	6⅞	1er juin 1968	99,500,000.00[1]	CF	CF	–	CF	–	CF	–	CF
		Sous Total	$ 239,126,360.00[1]								

Payables en Europe

1973 1er juin	6¾	Allemagne–24 mai 1968	$ 77,191,602.50[2]	–	C	–	–	C	–	–	–
		Sous Total	$ 77,191,602.50[2]								
		Grand Total	$ 29,015,774,912.50**								

B. Indique que les obligations sont munies de coupons et peuvent être immatriculées quant au principal seulement.
C. Indique que les obligations sont munies de coupons et émises au porteur.
D. Indique que les bons du Trésor sont au porteur, sans coupons, et qu'ils sont vendus à escompte.
F. Indique que les obligations sont émises sous la forme entièrement nominative.
R. Indique que les obligations sont munies de coupons et immatriculées quant au principal.
* Estimation.
** Chiffre provisoire.
1. Convertis @ $can. .9950 (taux de fermeture au 29, décembre 1972).
2. Convertis @ DM = $É.U. .310318 × $can. .9950.

RÉSUMÉ DE L'ENCOURS

DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Chemins de Fer Nationaux—Émissions payables en dollars

Échéance	Taux d'intérêt %	Émission	Montant	Coupures disponibles					
				500	1m	5m	10m	25m	100m
1974 1er fév.	3¾	C.N. 1er fév. 1954	$200,000,000	BF	BF	BF	–	BF	BF
1975 15 juin	2¾	C.N. 15 juin 1950	5,970,000*	–	BF	F	F	–	F
1977 15 mai	5	C.N. 15 mai 1959	75,706,000	BF	BF	BF	–	BF	BF
1981 1er fév.	4	C.N. 1er fév. 1958	300,000,000	BF	BF	BF	–	BF	BF
1985 1er janv.	5¾	C.N. 1er janv. 1960	87,977,000	BF	BF	BF	–	BF	BF
1987 1er oct.	5	C.N. 1er oct. 1960	139,849,000	BF	BF	BF	–	BF	BF
			$809,502,000						

B. Indique que les obligations sont disponibles au porteur et peuvent être immatriculées quant au principal seulement.
F. Indique que les obligations sont émises sous la forme entièrement nominative.
* Convertis @ $ can. .9950.

OBLIGATIONS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN[1]

Émissions brutes, amortissements et rachats et émissions nettes

(Valeurs nominales, en millions de dollars canadiens)

	Émissions brutes			Amortissements et rachats			Émissions nettes		
	Cdn $	Autres monnaies	Total	Cdn $	Autres monnaies	Total	Cdn $	Autres monnaies	Total
1936	315	88	403	139	114	253	175	−26	150
1937	249	85	334	244	95	339	5	−10	−5
1938	190	89	278	106	97	203	84	−9	75
1939	185	20	205	114	76	190	70	−56	14
1940	609	—	609	152	128	280	457	−128	329
1941	925	11	936	182	217	399	743	−206	537
1942	2,069	—	2,069	248	172	420	1,820	−172	1,648
1943	2,950	99	3,050	317	239	555	2,634	−139	2,494
1944	3,129	—	3,129	443	65	508	2,686	−65	2,621
1945	3,636	—	3,636	99	46	145	3,536	−46	3,491
1946	914	—	914	693	153	847	220	−153	67
1947	366	—	366	623	30	653	−256	−30	−288
1948	1,085	290	1,375	1,477	142	1,619	−392	148	−244
1949	721	100	821	1,126	88	1,214	−406	12	−393
1950	2,108	62	2,170	2,136	134	2,270	−28	−73	−101
1951	578	—	578	893	53	946	−315	−53	−368
1952	827	—	827	949	2	951	−122	−2	−124
1953	2,033	—	2,033	1,575	6	1,582	457	−6	451
1954	3,400	—	3,400	3,698	3	3,700	−298	−3	−301
1955	1,370	—	1,370	971	60	1,031	399	−60	340
1956	1,527	—	1,527	2,026	116	2,143	−500	−116	−616
1957	2,602	—	2,602	2,654	68	2,722	−52	−68	−120
1958	9,200	—	9,200	7,816	2	7,818	1,383	−2	1,382
1959	2,893	—	2,893	2,604	149	2,752	289	−149	141
1960	2,665	—	2,665	1,960	1	1,961	705	−1	704
1961	3,429	—	3,429	2,384	55	2,439	1,044	−55	990
1962	3,307	135	3,442	2,882	39	2,921	425	96	521
1963	3,301	135	3,436	2,667	17	2,684	634	119	752
1964	3,383	—	3,383	2,826	—	2,826	557	—	557
1965	2,874	—	2,874	2,930	5	2,936	−57	−5	−62
1966	4,159	—	4,159	3,744	5	3,749	415	−5	410
1967	3,694	—	3,694	2,873	205	3,079	820	−205	615
1968	6,329	268	6,597	5,420	2	5,422	909	266	1,175
1969	6,424	16	6,440	6,169	2	6,170	255	14	269
1970	4,359	—	4,359	3,135	110	3,245	1,224	−110	1,114
1971	5,208	—	5,208	2,864	2	2,866	2,344	−2	2,342
1972*	3,470	—	3,470	2,199	2	2,201	1,271	−2	1,269

*Provisoire. Des tableaux de données récentes apparaissent dans la Revue de la Banque du Canada publiée mensuellement. (1) Non compris les bons du Trésor.

PARTIE I

EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Section 1 - Emprunts négociables

MÉMOIRE

BONS DU TRÉSOR

PRINCIPAL: Payable à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Les Bons sont émis au porteur, en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

PRIX À L'ÉMISSION: La vente se fait à escompte au moyen de soumissions publiques.

Échéance	Date D'émission	Prix Moyen Lors de la Soumission	Rendement Moyen %	En Cours
5 janv. 1973	7 juil. 1972	98.094	3.90	$ 40,000,000
5 janv.	6 oct.	99.114	3.59	210,000,000
12 janv.	14 juil.	98.155	3.77	40,000,000
12 janv.	13 oct.	99.123	3.55	210,000,000
19 janv.	21 juil.	98.177	3.72	40,000,000
19 janv.	20 oct.	99.119	3.56	210,000,000
26 janv.	28 juil.	98.141	3.80	40,000,000
26 janv.	27 oct.	99.118	3.57	210,000,000
2 fév.	4 août	98.124	3.83	40,000,000
2 fév.	3 nov.	99.118	3.57	210,000,000
9 fév.	11 fév.	95.804	4.39	125,000,000
9 fév.	11 août	98.172	3.73	40,000,000
9 fév.	10 nov.	99.112	3.59	210,000,000
16 fév.	18 août	98.149	3.78	40,000,000
16 fév.	17 nov.	99.109	3.61	210,000,000
23 fév.	25 août	98.138	3.80	40,000,000
23 fév.	24 nov.	99.109	3.61	210,000,000
2 mars	1 sept.	98.104	3.88	40,000,000
2 mars	1 déc.	99.090	3.68	210,000,000
9 mars	8 sept.	98.064	3.96	40,000,000
9 mars	8 déc.	99.086	3.70	210,000,000
16 mars	15 sept.	98.073	3.94	40,000,000
16 mars	15 déc.	99.090	3.68	210,000,000
23 mars	22 sept.	98.089	3.91	40,000,000
23 mars	22 déc.	99.108	3.61	210,000,000
30 mars	29 sept.	98.070	3.95	40,000,000
30 mars	29 déc.	99.098	3.65	210,000,000
6 avril	6 oct.	98.088	3.91	40,000,000
13 avril	13 oct.	98.118	3.85	40,000,000
19 avril	20 oct.	98.133	3.84	40,000,000
27 avril	27 oct.	98.133	3.81	40,000,000
4 mai	3 nov.	98.147	3.79	40,000,000
11 mai	12 mai	95.507	4.72	125,000,000
11 mai	10 nov.	98.119	3.85	40,000,000
18 mai.	17 nov.	98.101	3.88	40,000,000
25 mai	24 nov.	98.107	3.87	35,000,000
1 juin	1 déc.	98.075	3.94	35,000,000
8 juin	8 déc.	98.080	3.93	35,000,000
15 juin	15 déc.	98.091	3.90	40,000,000
22 juin	22 déc.	98.132	3.82	40,000,000
29 juin	29 déc.	98.109	3.87	45,000,000
23 nov.	24 nov.	95.829	4.36	150,000,000
				$4,160,000,000

F43

EMPRUNT À 8 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er FÉVRIER 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 15 août 1969.

ÉCHÉANCE: Le 1er février 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{43}E$; $F_{43}C$; $F_{43}D$; $F_{43}W$; $F_{43}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{43}M$; $F_{43}V$; $F_{43}X$; $F_{43}Y$; $F_{43}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Au comptant à 100 ou en échange contre des obligations de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada à 2⅞%, échéant le 15 septembre 1969, d'une valeur de 101%, y compris l'intérêt couru au 15 août 1969.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $110,000,000.

EMPRUNT À 7 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er FÉVRIER 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er mai 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er février 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{50}E$; $F_{50}C$; $F_{50}D$; $F_{50}W$; $F_{50}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{50}M$; $F_{50}V$; $F_{50}X$; $F_{50}Y$; $F_{50}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.75, soit un rendement approximatif de 7.10%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $150,000,000.

F25

EMPRUNT À 7 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1968 et le 1er août 1968.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{25}E$; $F_{25}C$; $F_{25}D$; $F_{25}W$; $F_{25}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{25}M$; $F_{25}V$; $F_{25}X$; $F_{25}Y$; $F_{25}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er avril 1968, 98.75, soit un rendement approximatif de 7.30%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.
Émission du 1er août 1968, 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $475,000,000.

BILLETS À 6¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUIN 1973

ÉMIS EN ALLEMAGNE

DATE D'ÉMISSION: Le 24 mai 1968.

ÉCHÉANCE: Le 1er juin 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er décembre et 1er juin à "Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Frankfurt am Main" et à ses succursales, en marks allemands ou autres devises pouvant alors avoir cours légal dans la République fédérale d'Allemagne.

PRINCIPAL PAYABLE: "Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Frankfurt am Main" et à ses succursales, en marks allemands ou autres devises pouvant alors avoir cours légal dans la République fédérale d'Allemagne.

COUPURES: 5,000 marks et 50,000 marks.

CONDITIONS RELATIVES À L'IMPÔT: Aucune déduction ne sera faite à l'égard des impôts ou droits prélevés par le Canada ou toute administration fiscale du Canada ou au Canada, sauf dans la mesure où les détenteurs des billets résident ou sont ordinairement domiciliés au Canada. L'intérêt est payable dans la République fédérale d'Allemagne, y compris Berlin-Ouest, sans déduction d'aucun impôt allemand sur le rendement de capital.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ni le Canada ni les détenteurs de ces billets ne peuvent en demander le rachat avant terme; cependant, si le Canada devait ne pas remplir une ou plusieurs des conditions de l'émission pendant plus d'un mois, les détenteurs peuvent considérer leurs billets échus et payables immédiatement.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.50.

EN COURS: 250,000,000 de marks allemands
(Dollars c. $77,191,602.50).

F54

EMPRUNT À 6½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUILLET 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juillet 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er juillet 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er janvier et 1er juillet, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{54}E$; $F_{54}C$; $F_{54}D$; $F_{54}W$; $F_{54}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{54}M$; $F_{54}V$; $F_{54}X$; $F_{54}Y$; $F_{54}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.40, soit un rendement approximatif de 6.72%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 décembre et le 12 juin (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $150,000,000.

EMPRUNT À 6¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUILLET 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er juillet 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er janvier et 1er juillet, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{58}E$; $F_{58}C$; $F_{58}D$; $F_{58}W$; $F_{58}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{58}M$; $F_{58}V$; $F_{58}X$; $F_{58}Y$; $F_{58}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 décembre et le 12 juin (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $200,000,000.

CT17

EMPRUNT À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er février 1965.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $CT_{17}E$; $CT_{17}C$; $CT_{17}D$; $CT_{17}W$; $CT_{17}K$.
Obligations entièrement nominatives: $CT_{17}M$; $CT_{17}V$; $CT_{17}X$; $CT_{17}Y$; $CT_{17}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $275,000,000.

EMPRUNT À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1967.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{11}E$; $F_{11}C$; $F_{11}D$; $F_{11}W$; $F_{11}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{11}M$; $F_{11}V$; $F_{11}X$; $F_{11}Y$; $F_{11}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 98.875, soit un rendement approximatif de 5.21%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $200,000,000.

F22

EMPRUNT À 6¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er DÉCEMBRE 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er décembre 1967.

ÉCHÉANCE: Le 1er décembre 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{22}E$; $F_{22}C$; $F_{22}D$; $F_{22}W$; $F_{22}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{22}M$; $F_{22}V$; $F_{22}X$; $F_{22}Y$; $F_{22}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme. Elles sont échangeables le ou avant le 1er décembre 1972 contre des obligations à 6¼ % échéant le 1er décembre 1994, série F_{23}.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.50, soit un rendement approximatif de 6.35%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mai et le 12 novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $224,875,000.

EMPRUNT À 5¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er DÉCEMBER 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1971 et le 1er avril 1972.

ÉCHÉANCE: Le 1er décembre 1973.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er décembre et 1er juin, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{69}E$; $F_{69}C$; $F_{69}D$; $F_{69}W$; $F_{69}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{69}M$; $F_{69}V$; $F_{69}X$; $F_{69}Y$; $F_{69}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er octobre 1971, 100. Au comptant seulement.
Émission du 1er avril 1972, 99.50, soit un rendement approximatif de 5.56%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 novembre et le 12 mai (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $300,000,000.

F73

EMPRUNT À 5¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er FÉVRIER 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juillet 1972 et le 1er septembre 1972.

ÉCHÉANCE: Le 1er février 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er août et 1er février, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{73}B$; $F_{73}E$; $F_{73}C$; $F_{73}D$; $F_{73}W$; $F_{73}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{73}Z$; $F_{73}M$; $F_{73}V$; $F_{73}X$; $F_{73}Y$; $F_{73}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er juillet 1972, 99.85 au comptant, soit un rendement approximatif de 5.85% si conservées jusqu'à l'échéance ou en échange contre des obligations de même valeur nominale à 4¼%, échéant le 1er septembre 1972. (Un ajustement au comptant, à raison de $15.71 pour chaque $1,000 de la valeur nominale, dont $14.21 représentait les intérêts courus, fut effectué en faveur de l'acheteur).

Émission du 1er septembre, 1972, 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 juillet et le 12 janvier (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $200,000,000.

EMPRUNT À 7¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1969.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{38}E$; $F_{38}C$; $F_{38}D$; $F_{38}W$; $F_{38}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{38}M$; $F_{38}V$; $F_{38}X$; $F_{38}Y$; $F_{38}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme. Elles ne peuvent être échangées que durant la période de six mois commençant le 1er avril 1973 et se terminant le 30 septembre 1973 contre des obligations à 7½% datées du 1er avril 1974 et échéant le 1er avril 1984.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $125,000,000.

F62

EMPRUNT À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1971 et le 1er juin 1971.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{62}E$; $F_{62}C$; $F_{62}D$; $F_{62}W$; $F_{62}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{62}M$; $F_{62}V$; $F_{62}X$; $F_{62}Y$; $F_{62}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er avril 1971 — 100. Au comptant seulement.
Émission du 1er juin 1971 — 99.60, soit un rendement approximatif de 5.15%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $350,000,000.

EMPRUNT À 7 POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 JUIN 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 15 juin 1968.

ÉCHÉANCE: Le 15 juin 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 juin et 15 décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada. Au lieu du paiement semestriel d'intérêt, les propriétaires d'obligations entièrement nominatives d'une valeur nominale de $25,000 ou plus peuvent, à leur gré, prendre les dispositions nécessaires pour recevoir par chèque, mensuellement le 15 du mois jusqu'à l'échéance, l'intérêt calculé sur une base équivalente.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{28}E$; $F_{28}C$; $F_{28}D$; $F_{28}W$; $F_{28}K$;
Obligations entièrement nominatives: $F_{28}M$; $F_{28}V$; $F_{28}X$; $F_{28}Y$; $F_{28}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 98.75, soit un rendement approximatif de 7.26%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT SEMESTRIEL: Le dernier jour ouvrable de mai et le dernier jour ouvrable de novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $250,000.000.

F60

EMPRUNT À 6 POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 JUIN 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 15 décembre 1970.

ÉCHÉANCE: Le 15 juin 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 juin et 15 décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{60}E$; $F_{60}C$; $F_{60}D$; $F_{60}W$; $F_{60}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{60}M$; $F_{60}V$; $F_{60}X$; $F_{60}Y$; $F_{60}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Au comptant à 99.75, soit un rendement approximatif de 6.08%, si conservées jusqu'à l'échéance ou en échange contre des obligations de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada à 2 7/8%, échéant le 16 janvier 1971, d'une valeur de 101.09%, y compris l'intérêt couru au 15 décembre 1970.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de mai et le dernier jour ouvrable de novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $200,000,000.

EMPRUNT À 2¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er SEPTEMBRE 1974
Émis à New-York

DATE D'ÉMISSION: Le 1er septembre 1949.

ÉCHÉANCE: Le 1er septembre 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er mars et 1er septembre à "Bank of Montreal Trust Company", New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

PRINCIPAL PAYABLE: "Bank of Montreal Trust Company", New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) en coupures de $1,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $10,000, $100,000 et $500,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont échangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: E.
Obligations entièrement nominatives: M; V; X; Y; L.

DROIT DE TRANSFERT: $1 pour l'émission de chaque nouvelle obligation munie de coupons; 50c pour l'émission de chaque nouvelle obligation entièrement nominative.

IMMATRICULATION: "Bank of Montreal Trust Company", New-York.

CONDITIONS RELATIVES À L'IMPÔT: Aucune déduction ne sera faite pour fins d'impôts canadiens, actuels ou à venir, mais ceci ne dispense pas d'impôts canadiens sur les paiements en acquittement de ces obligations lorsque les propriétaires qui en bénéficient résident ou sont ordinairement domiciliés au Canada.

(verso)

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement, en tout ou en partie, par lot, et à 30 jours d'avis, selon les pourcentages suivants: jusqu'au 1er septembre 1953 inclusivement, 103%; dans la suite et jusqu'au 1er septembre 1957 inclusivement, 102½%; jusqu'au 1er septembre 1961 inclusivement, 102%; jusqu'au 1er septembre 1965 inclusivement, 101½%; jusqu'au 1er septembre 1968 inclusivement, 101%; jusqu'au 1er septembre 1971 inclusivement, 100½%; et enfin 100%; dans tous les cas avec l'intérêt couru jusqu'à la date du rachat.

PRIX À L'ÉMISSION: 100.25, soit un rendement approximatif de 2.74%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Quinze jours avant la date de paiement.

INSCRIPTION: À la Bourse de New-York.

EN COURS: $45,099,000 (Dollars É.-U.).

EMPRUNT À 8 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1969 et le 15 février 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{46}E$; $F_{46}C$; $F_{46}D$; $F_{46}W$; $F_{46}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{46}M$; $F_{46}V$; $F_{46}X$; $F_{46}Y$; $F_{46}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme. Elles peuvent être échangées le ou avant le 1er avril 1974 contre des obligations à 8% échéant le 1er octobre 1986, série F_{47}.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er octobre 1969, 100. Au comptant seulement.

Émission du 15 février 1970, 99.50, soit un rendement approximatif de 8.13%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $424,494,000.

F14

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er DÉCEMBRE 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juin 1967 et le 1er août 1971.

ÉCHÉANCE: Le 1er décembre 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{14}E$; $F_{14}C$; $F_{14}D$; $F_{14}W$; $F_{14}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{14}M$; $F_{14}V$; $F_{14}X$; $F_{14}Y$; $F_{14}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Le 1er juin 1967 — 99, soit un rendement approximatif de 5.67% si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.
Le 1er août 1971 — 98.50, soit un rendement approximatif de 6.00%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mai et le 12 novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $175,000,000.

EMPRUNT À 4¼ POUR CENT ECHÉANT LE 1er DÉCEMBRE 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 15 décembre 1971.

ÉCHÉANCE: Le 1er décembre 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{70}E$; $F_{70}C$; $F_{70}D$; $F_{70}W$; $F_{70}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{70}M$; $F_{70}V$; $F_{70}X$; $F_{70}Y$; $F_{70}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.70, soit un rendement approximatif de 4.36%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mai et le 12 novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $125,000,000.

F32

EMPRUNT À 6½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1968.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{32}E$; $F_{32}C$; $F_{32}D$; $F_{32}W$; $F_{32}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{32}M$; $F_{32}V$; $F_{32}X$; $F_{32}Y$; $F_{32}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.50, soit un rendement approximatif de 6.60%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $200,000,000.

EMPRUNT À 7¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 1er mai 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{51}E$; $F_{51}C$; $F_{51}D$; $F_{51}W$; $F_{51}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{51}M$; $F_{51}V$; $F_{51}X$; $F_{51}Y$; $F_{51}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.375, soit un rendement approximatif de 7.40%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $225,000,000.

F55

EMPRUNT À 7¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUILLET 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juillet 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er juillet 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er janvier et 1er juillet, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{55}E$; $F_{55}C$; $F_{55}D$; $F_{55}W$; $F_{55}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{55}M$; $F_{55}V$; $F_{55}X$; $F_{55}Y$; $F_{55}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99, soit un rendement approximatif de 7.49%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 décembre et le 12 juin (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $260,000,000.

EMPRUNT À 2¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 SEPTEMBRE 1975
Émis à New-York

DATE D'ÉMISSION: Le 15 septembre 1950.

ÉCHÉANCE: Le 15 septembre 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 mars et 15 septembre à "Bank of Montreal Trust Company", New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

PRINCIPAL PAYABLE: "Bank of Montreal Trust Company", New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) en coupures de $1,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $10,000, $100,000 et $500,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: E.
Obligations entièrement nominatives: M; V; X; Y; L.

DROIT DE TRANSFERT: $1 pour l'émission de chaque nouvelle obligation munie de coupons; 50c pour l'émission de chaque nouvelle obligation entièrement nominative.

IMMATRICULATION: "Bank of Montreal Trust Company", New-York.

CONDITIONS RELATIVES À L'IMPÔT: Aucune déduction ne sera faite pour fins d'impôts canadiens, actuels ou à venir, mais ceci ne dispense pas d'impôts canadiens sur les paiements en acquittement de ces obligations lorsque les propriétaires qui en bénéficient résident ou sont ordinairement domiciliés au Canada.

(verso)

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement, en tout ou en partie, par lot, et à 30 jours d'avis, selon les pourcentages suivants: jusqu'au 15 septembre 1954 inclusivement, 103½%; dans la suite et jusqu'au 15 septembre 1957 inclusivement, 103%; jusqu'au 15 septembre 1960 inclusivement, 102½%; jusqu'au 15 septembre 1963 inclusivement, 102%; jusqu'au 15 septembre 1966 inclusivement, 101½%; jusqu'au 15 septembre 1969 inclusivement, 101%; jusqu'au 15 septembre 1972 inclusivement, 100½%; et enfin 100%; dans tous les cas avec l'intérêt couru jusqu'à la date du rachat.

PRIX À L'ÉMISSION: 101, soit un rendement approximatif de 2.69%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Quinze jours avant la date de paiement.

INSCRIPTION: À la Bourse de New-York.

EN COURS: $28,029,000. (Dollars É.-U.).

T36

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1959.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $T_{36}E$; $T_{36}C$; $T_{36}D$; $T_{36}W$; $T_{36}K$.
Obligations entièrement nominatives: $T_{36}M$; $T_{36}V$; $T_{36}X$; $T_{36}Y$; $T_{36}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Ces obligations ont été émises jusqu'au 30 juin 1960 en échange d'obligations à 5½% échéant le 1er octobre 1960, série T_{34}, et jusqu'au 30 juin 1962 en échange d'obligations à 5½% échéant le 1er octobre 1962, série T_{35}.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $310,361,000.

CT24

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 1er décembre 1965.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $CT_{24}E$; $CT_{24}C$; $CT_{24}D$; $CT_{24}W$; $CT_{24}K$.
Obligations entièrement nominatives: $CT_{24}M$; $CT_{24}V$; $CT_{24}X$; $CT_{24}Y$; $CT_{24}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $50,000,000.

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 1er février 1967.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: F_9E; F_9C; F_9D; F_9W; F_9K.
Obligations entièrement nominatives: F_9M; F_9V; F_9X; F_9Y; F_9L.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 98.625, soit un rendement approximatif de 5.70%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $70,000,000.

F56

EMPRUNT À 7¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 DÉCEMBRE 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 15 août 1970 et le 1er octobre 1970.

ÉCHÉANCE: Le 15 décembre 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 décembre et 15 juin, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{56}E$; $F_{56}C$; $F_{56}D$; $F_{56}W$; $F_{56}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{56}M$; $F_{56}V$; $F_{56}X$: $F_{56}Y$; $F_{56}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme. Elles ne peuvent être échangées que durant la période de six mois commençant le 15 décembre 1974 et se terminant le 14 juin 1975 contre des obligations à 8% datées du 15 décembre 1985.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 15 août 1970—100. Au comptant seulement.
Émission du 1er octobre 1970—100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de novembre et le dernier jour ouvrable de mai (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $450,000,000.

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1976

DATE D'ÉMISSION: Le 15 février 1960.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1976.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $T_{38}E$; $T_{38}C$; $T_{38}D$; $T_{38}W$; $T_{38}K$.

Obligations entièrement nominatives: $T_{38}M$; $T_{38}V$; $T_{38}X$; $T_{38}Y$; $T_{38}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Ces obligations ont été émises jusqu'au 31 décembre 1962 en échange d'obligations à 5½% échéant le 1er avril 1963, série T_{37}.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $436,198,000.

T11

EMPRUNT À 3¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUIN 1976

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juin 1954.

ÉCHÉANCE: Le 1er juin 1976.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $T_{11}B$; $T_{11}E$; $T_{11}C$; $T_{11}D$; $T_{11}W$.
Obligations entièrement nominatives: $T_{11}Z$; $T_{11}M$; $T_{11}V$; $T_{11}X$; $T_{11}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement à 60 jours d'avis le 1er juin 1974 ou en tout temps après cette date.

PRIX À L'ÉMISSION: 99, soit un rendement approximatif de 3.31%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mai et le 12 novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $247,046,500.

EMPRUNT À 5¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUIN 1976

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juin 1971.

ÉCHÉANCE: Le 1er juin 1976.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er décembre et 1er juin, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{65}E$; $F_{65}C$; $F_{65}D$; $F_{65}W$; $F_{65}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{65}M$; $F_{65}V$; $F_{65}X$; $F_{65}Y$; $F_{65}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99, soit un rendement approximatif de 5.98%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 novembre et le 12 mai (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $125,000,000.

F67

EMPRUNT À 6¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AOÛT 1976

DATE D'ÉMISSION: Le 1er août 1971.

ÉCHÉANCE: Le 1er août 1976.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{67}B$; $F_{67}E$; $F_{67}C$; $F_{67}D$; $F_{67}W$; $F_{67}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{67}Z$; $F_{67}M$; $F_{67}V$; $F_{67}X$; $F_{67}Y$; $F_{67}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme. Elles ne peuvent être échangées que durant la période de six mois commençant le 1er août 1975 et se terminant le 31 janvier 1976 contre des obligations de 5 ans à 7¼% datées du 1er août 1976 et échéant le 1er août 1981.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. En échange seulement contre des obligations de même valeur nominale à 4¼%, échéant le 1er septembre 1972, émission T_{28}. (Un ajustement au comptant de $17.82 par $1,000 valeur au pair, représentant l'intérêt couru, fut payé sur les obligations à 4¼% qui furent soumises.)

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $350,000,000.

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1976

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1971 et le 1er octobre 1971.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1976.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{63}E$; $F_{63}C$; $F_{63}D$; $F_{63}W$; $F_{63}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{63}M$; $F_{63}V$; $F_{63}X$; $F_{63}Y$; $F_{63}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er avril 1971 — 100. Au comptant seulement.
Émission du 1er octobre 1971 — 98.25, soit un rendement approximatif de 5.91%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $395,000,000.

F72

EMPRUNT À 6½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1977

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1972.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1977.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er octobre et 1er avril, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{72}E$; $F_{72}C$; $F_{72}D$; $F_{72}W$; $F_{72}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{72}M$; $F_{72}V$; $F_{72}X$; $F_{72}Y$; $F_{72}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 septembre et le 12 mars (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $225,000,000.

EMPRUNT À 7 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUILLET 1977

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juillet 1972 et le 1er septembre 1972.

ÉCHÉANCE: Le 1er juillet 1977.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er janvier et 1er juillet, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{74}B$; $F_{74}E$; $F_{74}C$; $F_{74}D$; $F_{74}W$; $F_{74}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{74}Z$; $F_{74}M$; $F_{74}V$; $F_{74}X$; $F_{74}Y$; $F_{74}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme. Elles ne peuvent être échangées que durant la période de six mois commençant le 1er juillet 1976 et se terminant le 31 décembre 1976 contre des obligations à 7½% devant être datées le 1er juillet 1977 et échéant le 1er juillet 1982.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er juillet 1972, 100 au comptant ou en échange contre des obligations de même valeur nominale à 4¼%, échéant le 1er septembre 1972. (Un ajustement au comptant, à raison de $14.21 pour chaque $1,000 de la valeur nominale, représentant les intérêts courus, fut effectué en faveur de l'acheteur.)

Émission du 1er septembre 1972, 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 décembre et le 12 juin (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $650,000,000.

F52

EMPRUNT À 7 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er SEPTEMBRE 1977

DATE D'ÉMISSION: Le 1er mai 1970 et le 15 décembre 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er septembre 1977.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er mars et 1er septembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{52}B$; $F_{52}E$; $F_{52}C$; $F_{52}D$; $F_{52}W$; $F_{52}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{52}Z$; $F_{52}M$; $F_{52}V$; $F_{52}X$; $F_{52}Y$; $F_{52}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er mai 1970 — En échange contre des obligations de même valeur nominale à 4¼%, échéant le 1er septembre 1972, émission T_{28}, sans rajustement en espèces.
En établissant les modalités de cet échange, il a été tenu compte des deux mois d'intérêt couru à 4¼% sur les obligations échéant le 1er septembre 1972.
Émission du 15 décembre 1970 — Au comptant à 100.50, soit un rendement approximatif de 6.90%, si conservées jusqu'à l'échéance ou en échange contre des obligations de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada à 2 7/8%, échéant le 16 janvier 1971, d'une valeur de 101.09%, y compris l'intérêt couru au 15 décembre 1970.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 février et le 12 août (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $500,000,000.

EMPRUNT À 3¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 JANVIER 1978

DATE D'ÉMISSION: Le 15 janvier 1953 et le 1er mai 1958.

ÉCHÉANCE: Le 15 janvier 1978.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 janvier et 15 juillet, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: T_5B; T_5E; T_5C; T_5D; T_5W.

Obligations entièrement nominatives: T_5Z; T_5M; T_5V; T_5X; T_5Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement à 60 jours d'avis le 15 janvier 1975, ou en tout temps après cette date.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 15 janvier 1953, au moins 97. Émission du 1er mai 1958, 96.50, soit un rendement approximatif de 4.01%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de juin et le dernier jour ouvrable de décembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $207,911,500.

F41

EMPRUNT À 8 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUILLET 1978

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juillet 1969.

ÉCHÉANCE: Le 1er juillet 1978.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er janvier et 1er juillet, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{41}E$; $F_{41}C$; $F_{41}D$; $F_{41}W$; $F_{41}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{41}M$; $F_{41}V$; $F_{41}X$; $F_{41}Y$; $F_{41}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 décembre et le 12 juin (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $125,000,000.

EMPRUNT À 6½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUIN 1979

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juin 1971 et le 15 décembre 1972.

ÉCHÉANCE: Le 1er juin 1979.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er décembre et 1er juin, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{66}E$; $F_{66}C$; $F_{66}D$; $F_{66}W$; $F_{66}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{66}M$; $F_{66}V$; $F_{66}X$; $F_{66}Y$; $F_{66}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er juin 1971 — 99, soit un rendement approximatif de 6.66%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.
Émission du 15 décembre 1972 — 99.75, soit un rendement approximatif de 6.55%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 novembre et le 12 mai (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $325,000,000.

T13

EMPRUNT À 3¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1979

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1954.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1979.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $T_{13}B$; $T_{13}E$; $T_{13}C$; $T_{13}D$; $T_{13}W$.
Obligations entièrement nominatives: $T_{13}Z$; $T_{13}M$; $T_{13}V$; $T_{13}X$; $T_{13}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $343,246,500.

EMPRUNT À 5¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 DÉCEMBRE 1979

DATE D'ÉMISSION: Le 15 décembre 1971.

ÉCHÉANCE: Le 15 décembre 1979.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 juin et 15 décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{71}E$; $F_{71}C$; $F_{71}D$; $F_{71}W$; $F_{71}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{71}M$; $F_{71}V$; $F_{71}X$; $F_{71}Y$; $F_{71}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.25, soit un rendement approximatif de 5.87%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de mai et le dernier jour ouvrable de novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $225,000,000.

F64

EMPRUNT À 6¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AVRIL 1980

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1971.

ÉCHÉANCE: Le 1er avril 1980.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{64}E$; $F_{64}C$; $F_{64}D$; $F_{64}W$; $F_{64}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{64}M$; $F_{64}V$; $F_{64}X$; $F_{64}Y$; $F_{64}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99, soit un rendement approximatif de 6.40%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $200,000,000.

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AOÛT 1980

DATE D'ÉMISSION: Le 1er août 1962.

ÉCHÉANCE: Le 1er août 1980.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

CAISSE D'ACHAT: Le gouvernement du Canada s'engage à faire tout en son pouvoir pour acheter, durant chaque trimestre de chaque année civile jusqu'à l'échéance, commençant le 1er octobre 1962 au moins un demi de 1% du montant principal de la présente émission, lorsque les obligations seront disponibles sur le marché libre à des prix ne dépassant pas 98% plus l'intérêt couru, mais le gouvernement du Canada pourra, dans tout trimestre de toute année, affecter à cet engagement tout achat de ces obligations effectué durant la période de douze mois immédiatement antérieure et qui n'aura pas été précédemment affecté à cette fin. A l'échéance, le montant maximum que le gouvernement du Canada devra avoir acheté en exécution de ces dispositions s'élèverait à 36% de l'émission originale.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $AT_{14}B$; $AT_{14}E$; $AT_{14}C$; $AT_{14}D$; $AT_{14}W$.
Obligations entièrement nominatives: $AT_{14}Z$; $AT_{14}M$; $AT_{14}V$; $AT_{14}X$; $AT_{14}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme sauf selon les conditions de la caisse d'achat.

PRIX À L'ÉMISSION: 98, soit un rendement approximatif de 5.68%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $104,822,500.

CT26

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AOÛT 1980

DATE D'ÉMISSION: Le 1er février 1966.

ÉCHÉANCE: Le 1er août 1980.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

CAISSE D'ACHAT: Le gouvernement du Canada s'engage à faire tout en son pouvoir pour acheter, durant chaque trimestre de chaque année civile jusqu'à l'échéance, commençant le 1er avril 1966 au moins un demi de 1% du montant principal de la présente émission, lorsque les obligations seront disponibles sur le marché libre à des prix ne dépassant pas 98% plus l'intérêt couru, mais le gouvernement du Canada pourra, dans tout trimestre de toute année, affecter à cet engagement tout achat de ces obligations effectué durant la période de douze mois immédiatement antérieure et qui n'aura pas été précédemment affecté à cette fin. A l'échéance, le montant maximum que le gouvernement du Canada devra avoir acheté en exécution de ces dispositions s'élèverait à 29% de l'émission originale.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $CT_{26}B$; $CT_{26}E$; $CT_{26}C$; $CT_{26}D$; $CT_{26}W$.
Obligations entièrement nominatives: $CT_{26}Z$; $CT_{26}M$; $CT_{26}V$; $CT_{26}X$; $CT_{26}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme sauf selon les conditions de la caisse d'achat.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $73,831,500.

EMPRUNT À 5½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er AOÛT 1980

DATE D'ÉMISSION: Le 1er mai 1966 et le 1er février 1967.

ÉCHÉANCE: Le 1er août 1980.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

CAISSE D'ACHAT: Le gouvernement du Canada s'engage à faire tout en son pouvoir pour acheter, durant chaque trimestre de chaque année civile jusqu'à l'échéance, commençant le 1er juillet 1966 dans le cas de l'émission datée du 1er mai 1966 et commençant le 1er avril 1967 dans le cas de l'émission datée du 1er février 1967 au moins un demi de 1% du montant principal de ces émissions, lorsque les obligations seront disponibles sur le marché libre à des prix ne dépassant pas 98% plus l'intérêt couru, mais le gouvernement du Canada pourra, dans tout trimestre de toute année, affecter à cet engagement tout achat de ces obligations effectué durant la période de douze mois immédiatement antérieure et qui n'aura pas été précédemment affecté à cette fin. A l'échéance, le montant maximum que le gouvernement du Canada devra avoir acheté en exécution de ces dispositions s'élèverait à 28½% de l'émission originale datée du 1er mai 1966 et 27% de l'émission du 1er février 1967.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: F_3B; F_3E; F_3C; F_3D; F_3W.
Obligations entièrement nominatives: F_3Z; F_3M; F_3V; F_3X; F_3Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

(verso)

F3

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme sauf selon les conditions de la caisse d'achat.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er mai 1966, 98, soit un rendement approximatif de 5.71%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

Émission du 1er février 1967, 98, soit un rendement approximatif de 5.71%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $158,271,000.

T29

EMPRUNT À 4½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er SEPTEMBRE 1983

DATE D'ÉMISSION: Le 1er septembre 1958.

ÉCHÉANCE: Le 1er septembre 1983.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er mars et 1er septembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000 $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $T_{29}H$; $T_{29}A$; $T_{29}B$; $T_{29}E$; $T_{29}C$; $T_{29}D$; $T_{29}W$.

Obligations entièrement nominatives: $T_{29}Z$; $T_{29}M$; $T_{29}V$; $T_{29}X$; $T_{29}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Par convertissement seulement. Les obligations des émissions suivantes ont été acceptées en échange d'obligations du nouvel emprunt:

3% 5e Emprunt de la Victoire, — 1er janv./59, au prix de 102.50, y compris l'intérêt.

3% 6e Emprunt de la Victoire, — 1er juin/60, au prix de 102.25, y compris l'intérêt.

3% 7e Emprunt de la Victoire, — 1er fév./62, au prix de 101.25, y compris l'intérêt.

3% 8e Emprunt de la Victoire, — 1er oct./63, au prix de 101.75, y compris l'intérêt.

3% 9e Emprunt de la Victoire, — 1er sept./66, au prix de 101.50, y compris l'intérêt.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 février et le 12 août (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $1,992,679,450.

F47

EMPRUNT À 8 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1986

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1969 et le 15 février 1970.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1986.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{47}E$; $F_{47}C$; $F_{47}D$; $F_{47}W$; $F_{47}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{47}M$; $F_{47}V$; $F_{47}X$; $F_{47}Y$; $F_{47}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Ces obligations seront émises jusqu'au 1er avril 1974 contre des obligations à 8% échéant le 1er octobre 1974, série F_{46}.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $506,000.

EMPRUNT À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 OCTOBRE 1987
Émis à New-York

DATE D'ÉMISSION: Le 15 octobre 1962.

ÉCHÉANCE: Le 15 octobre 1987.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 avril et 15 octobre à "Bank of Montreal Trust Company", New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

PRINCIPAL PAYABLE: "Bank of Montreal Trust Company", New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) coupure de $1,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $10,000, $100,000 ou tout multiple de $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: E.
Obligations entièrement nominatives: M; V; X; Y.

IMMATRICULATION: "Bank of Montreal Trust Company", New-York.

CONDITIONS RELATIVES À L'IMPÔT: Aucune déduction ne sera faite pour fins d'impôts canadiens, actuels ou à venir, sauf l'impôt prélevé et retenu présentement sur les paiements d'intérêt en vertu de la loi canadienne de l'impôt sur le revenu, tant que cette loi demeurera en vigueur et que les termes de cet impôt s'appliqueront aux paiements d'intérêt sur ces obligations (sans toutefois dépasser 15%); mais ce qui précède ne dispense pas d'impôts canadiens sur les paiements en acquittement de ces obligations lorsque les propriétaires qui en bénéficient résident ou sont ordinairement domiciliés au Canada.

(verso)

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement en tout ou en partie et à 30 jours d'avis à toute date d'intérêt après le 15 octobre 1977, selon les pourcentages suivants: jusqu'au 15 octobre 1978 inclusivement, 102%; dans la suite et jusqu'au 15 octobre 1979 inclusivement, 101½%; jusqu'au 15 octobre 1980 inclusivement, 101%; jusqu'au 15 octobre 1981 inclusivement, 100¾%; jusqu'au 15 octobre 1982 inclusivement, 100½%; jusqu'au 15 octobre 1983 inclusivement, 100¼%; et dans la suite 100%; dans tous les cas avec l'intérêt couru jusqu'à la date du rachat.

De plus, selon les conditions du fonds d'amortissement, à compter du 15 avril 1965 et semestriellement dans la suite, à chaque date d'intérêt, cet emprunt sera sujet à un remboursement partiel.

PRIX À L'ÉMISSION: 100. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Quinze jours avant la date de paiement.

EN COURS: $67,200,000. (Dollars É.-U.).

EMPRUNT À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUIN 1988

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juin 1963.

ÉCHÉANCE: Le 1er juin 1988.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $AT_{21}B$; $AT_{21}E$; $AT_{21}C$; $AT_{21}D$; $AT_{21}W$.
Obligations entièrement nominatives: $AT_{21}Z$; $AT_{21}M$; $AT_{21}V$; $AT_{21}X$; $AT_{21}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99, soit un rendement approximatif de 5.07%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mai et le 12 novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $100,000,000.

CT9

EMPRUNT À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUIN 1988

DATE D'ÉMISSION: Le 1er février 1964.

ÉCHÉANCE: Le 1er juin 1988.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: CT_9B; CT_9E; CT_9C; CT_9D; CT_9W.
Obligations entièrement nominatives: CT_9Z; CT_9M; CT_9V; CT_9X; CT_9Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 96.25, soit un rendement approximatif de 5.27%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mai et le 12 novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $50,000,000.

EMPRUNT À 6⅞ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er JUIN 1988

ÉMIS À NEW-YORK

DATE D'ÉMISSION: Le 1er juin 1968.

ÉCHÉANCE: Le 1er juin 1988.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre à "Bank of Montreal Trust Company", New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

PRINCIPAL PAYABLE: "Bank of Montreal Trust Company," New-York, en numéraire ou devises des États-Unis d'Amérique ayant alors cours légal pour le règlement des dettes publiques ou privées.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives (sans coupons) en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: A; B; C; D; E.
Obligations entièrement nominatives: M; V; X; Y; L.

IMMATRICULATION: "Bank of Montreal Trust Company", New-York.

CONDITIONS RELATIVES À L'IMPÔT: Aucune déduction ne sera faite pour fins d'impôts actuels ou à venir, du gouvernement du Canada ou tous autres gouvernements au Canada, sauf lorsque les propriétaires des obligations ou des coupons, selon le cas, qui en bénéficient résident ou sont ordinairement domiciliés au Canada.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement, en tout ou en partie, par lot, et à 30 jours d'avis le ou après le 1er juin 1978, selon les pourcentages suivants: jusqu'au 31 mai 1979 inclusivement, 102½%; dans la suite et jusqu'au 31 mai 1980 inclusivement, 102⅛%; jusqu'au 31 mai 1981 inclusivement, 101¾%; jusqu'au 31 mai 1982 inclusivement, 101⅜%; jusqu'au 31 mai 1983 inclusivement, 101%; jusqu'au 31 mai 1984 inclusivement, 100⅝%; jusqu'au 31 mai 1985 inclusivement, 100¼%; et enfin 100%; dans tous les cas avec l'intérêt couru jusqu'à la date du rachat.

(verso)

PRIX À L'ÉMISSION: 99.75, soit un rendement approximatif de 6.90%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Quinze jours avant la date de paiement.

EN COURS: $100,000,000. (Dollars É.-U.).

EMPRUNT À 6¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 FÉVRIER 1989

DATE D'ÉMISSION: Le 15 février 1971.

ÉCHÉANCE: Le 15 février 1989.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 août et 15 février, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{61}B$; $F_{61}E$; $F_{61}C$; $F_{61}D$; $F_{61}W$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{61}Z$; $F_{61}M$; $F_{61}V$; $F_{61}X$; $F_{61}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 99, soit un rendement approximatif de 6.85%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de janvier et le dernier jour ouvrable de juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $150,000,000.

CT12

EMPRUNT À 5¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er MAI 1990

DATE D'ÉMISSION: Le 1er mai 1964, le 1er juillet 1964 et le 1er septembre 1965.

ÉCHÉANCE: Le 1er mai 1990.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er mai et 1er novembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $CT_{12}B$; $CT_{12}E$; $CT_{12}C$; $CT_{12}D$; $CT_{12}W$.
Obligations entièrement nominatives: $CT_{12}Z$; $CT_{12}M$; $CT_{12}V$; $CT_{12}X$; $CT_{12}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er mai 1964, 98.625, soit un rendement approximatif de 5.35%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

Émission du 1er juillet 1964, 99.25, soit un rendement approximatif de 5.30%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

Émission du 1er septembre 1965, 98.50, soit un rendement approximatif de 5.36%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 avril et le 12 octobre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $225,000,000.

EMPRUNT À 5¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er MAI 1990

DATE D'ÉMISSION: Le 1er avril 1967.

ÉCHÉANCE: Le 1er mai 1990.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er mai et 1er novembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{12}B$; $F_{12}E$; $F_{12}C$; $F_{12}D$; $F_{12}W$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{12}Z$; $F_{12}M$; $F_{12}V$; $F_{12}X$; $F_{12}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 97, soit un rendement approximatif de 5.48%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 avril et le 12 octobre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $125,000,000.

F6

EMPRUNT À 5¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er SEPTEMBRE 1992

DATE D'ÉMISSION: Le 1er septembre 1966, le 15 décembre 1966 et le 1er février 1967.

ÉCHÉANCE: Le 1er septembre 1992.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er mars et 1er septembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: F_6B; F_6E; F_6C; F_6D; F_6W.
Obligations entièrement nominatives: F_6Z; F_6M; F_6V; F_6X; F_6Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Émission du 1er septembre 1966, 97.50, soit un rendement approximatif de 5.94%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

Émission du 15 décembre 1966, 97.50, soit un rendement approximatif de 5.94%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

Émission du 1er février 1967, 100.75, soit un rendement approximatif de 5.69%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 février et le 12 août (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $225,000,000.

EMPRUNT À 6¼ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er DÉCEMBRE 1994

DATE D'ÉMISSION: Le 1er décembre 1967.

ÉCHÉANCE: Le 1er décembre 1994.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er juin et 1er décembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{23}E$; $F_{23}C$; $F_{23}D$; $F_{23}W$; $F_{23}K$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{23}M$; $F_{23}V$; $F_{23}X$; $F_{23}Y$; $F_{23}L$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: Ces obligations seront émises jusqu'au 1er décembre 1972 en échange d'obligations à 6¼% échéant le 1er décembre 1973, série F_{22}.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mai et le 12 novembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $125,000.

F33

EMPRUNT À 6½ POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1995

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1968.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1995.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations au porteur munies de coupons et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations au porteur munies de coupons: $F_{33}B$; $F_{33}E$; $F_{33}C$; $F_{33}D$; $F_{33}W$.
Obligations entièrement nominatives: $F_{33}Z$; $F_{33}M$; $F_{33}V$; $F_{33}X$; $F_{33}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 98.75, soit un rendement approximatif de 6.60%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $100,000,000.

EMPRUNT À 3¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 MARS 1998

DATE D'ÉMISSION: Le 15 septembre 1956.

ÉCHÉANCE: Le 15 mars 1998.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 mars et 15 septembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $T_{15}B$; $T_{15}E$; $T_{15}C$; $T_{15}D$; $T_{15}W$.
Obligations entièrement nominatives: $T_{15}Z$; $T_{15}M$; $T_{15}V$; $T_{15}X$; $T_{15}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement à 60 jours d'avis le 15 septembre 1996, ou en tout temps après cette date.

PRIX À L'ÉMISSION: 97, soit un rendement approximatif de 3.90%, si conservées jusqu'à l'échéance. Par convertissement seulement. Les obligations à 3% du cinquième Emprunt de la Victoire échéant le 1er janvier 1959 furent acceptées au prix de 98.625. Un ajustement au comptant, à raison de $16.25 pour chaque $1,000 de la valeur nominale, fut effectué en faveur de l'acheteur.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de février et le dernier jour ouvrable d'août (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $197,045,000.

P1

EMPRUNT À PERPÉTUITÉ À 3 POUR CENT

DATE D'ÉMISSION: Le 15 septembre 1936.

ÉCHÉANCE: À perpétuité.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 mars et 15 septembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) en coupures de $100, $500 et $1,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $10,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: P_1A; P_1B; P_1E. Obligations entièrement nominatives: P_1Z; P_1M; P_1V; P_1X; P_1Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré du Gouvernement, en tout ou en partie, à 100 plus l'intérêt, à 60 jours d'avis le 15 septembre 1966, ou en tout temps après cette date.

PRIX À L'ÉMISSION: 96.50, soit un rendement approximatif de 3.11%. Au comptant et par convertissement. Les obligations de l'emprunt à 2% échéant le 15 octobre 1936 et celles de l'emprunt à 5% échéant le 15 novembre 1936 furent acceptées au prix du pair, les derniers coupons ayant été détachés lors des souscriptions aux nouvelles obligations.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de février et le dernier jour ouvrable d'août (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $55,000,000.

Section 2 - Obligations d'épargne du Canada et autres emprunts non-négociables

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Valeurs de rachat pour les obligations munies de coupons de $1,000 durant l'année 1973; autres coupures en proportion

Émission	Séries	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
S13	1958	1,007.08	1,010.62	1,014.17	1,017.71	1,021.25	1,024.79	1,028.33	1,031.87	1,035.42	1,038.96	1,000.00	
S17	1962	1,009.17	1,013.75	1,018.33	1,022.92	1,027.50	1,032.08	1,036.67	1,041.25	1,045.83	1,050.42	1,000.00	1,004.58
S18	1963	1,009.17	1,013.75	1,018.33	1,022.92	1,027.50	1,032.08	1,036.67	1,041.25	1,045.83	1,050.42	1,000.00	1,004.58
S19	1964	1,009.17	1,013.75	1,018.33	1,022.92	1,027.50	1,032.08	1,036.67	1,041.25	1,045.83	1,050.42	1,000.00	1,004.58
S20	1965	1,008.33	1,012.50	1,016.67	1,020.83	1,025.00	1,029.17	1,033.33	1,037.50	1,041.67	1,045.83	1,000.00	1,004.58
CS	Centenaire	1,009.17	1,013.75	1,018.33	1,022.92	1,027.50	1,032.08	1,036.67	1,041.25	1,045.83	1,050.42	1,000.00	1,004.79
S22	1967/68	1,008.75	1,013.13	1,017.50	1,021.88	1,026.25	1,030.63	1,035.00	1,039.38	1,043.75	1,048.13	1,000.00	1,004.58
SR	Spéciale de Remplacement	1,046.67	1,052.50	1,058.33	1,064.17	1,000.00	1,005.83	1,011.67	1,017.50	1,023.33	1,029.17	1,035.00	1,040.83
S23	1968/69	1,011.25	1,016.88	1,022.50	1,028.13	1,033.75	1,039.38	1,045.00	1,050.63	1,056.25	1,061.88	1,000.00	1,005.83
S24	1969/70	1,013.75	1,020.63	1,027.50	1,034.38	1,041.25	1,048.13	1,055.00	1,061.88	1,068.75	1,075.63	1,000.00	1,006.88
S25	1970/71	1,012.92	1,019.38	1,025.83	1,032.29	1,038.75	1,045.21	1,051.67	1,058.13	1,064.58	1,071.04	1,000.00	1,006.46
S26	1971/72	1,011.25	1,016.88	1,022.50	1,028.13	1,033.75	1,039.38	1,045.00	1,050.63	1,056.25	1,061.88	1,000.00	1,006.25
S27	1972/73	1,009.17	1,013.75	1,018.33	1,022.92	1,027.50	1,032.08	1,036.67	1,041.25	1,045.83	1,050.42	1,000.00	1,005.83

La valeur de rachat d'une obligation **entièrement nominative** est la même que celle d'une obligation munie de coupons, sauf que durant les deux mois qui précèdent la date d'intérêt, elle est réduite du paiement annuel d'intérêt; lequel paiement sera effectué par chèque en faveur du titulaire.
La valeur de rachat d'une obligation **entièrement nominative spéciale** peut être établie en ajoutant aux valeurs d'obligations munies de coupons ci-dessus l'intérêt comme suit:
Centenaire — Janv. à oct. inclusivement $310, nov. et déc. $430.
1967/68 — Janv. à oct. inclusivement $262.50, nov. et déc. $315.
Spéciale de remplacement — Janv. à avril inclusivement $270, mai à déc. inclusivement $390.
1968/69 — Janv. à oct. inclusivement $257.50, nov. et déc. $325.
1969/70 — Janv. à oct. inclusivement $230, nov. et déc. $312.50.
1970/71 — Janv. à oct. inclusivement $145, nov. et déc. $222.50.
1971/72 — Janv. à oct. inclusivement $57.50, nov. et déc. $125.
1972/73 — Nov. et déc. $55.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1958, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1973

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1958. (En vente jusqu'au 31 août 1959).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1973, ou à demande avant cette date, plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1959 — 3.50%	1964 — 4.25%	1969 — 4.25%
1960 — 4.25	1965 — 4.25	1970 — 4.25
1961 — 4.25	1966 — 4.25	1971 — 4.25
1962 — 4.25	1967 — 4.25	1972 — 4.25
1963 — 4.25	1968 — 4.25	1973 — 4.25

Si les obligations sont remboursées avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé pour chaque mois complet écoulé depuis la date où le dernier paiement d'intérêt devint échu.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 4.19% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Personne ne peut posséder au delà de $10,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $10,000 dans des obligations de cette série, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000 et $5,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{13}H$; $S_{13}A$; $S_{13}B$; $S_{13}E$; $S_{13}C$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{13}Z$; $S_{13}M$; $S_{13}V$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. L'immatriculation doit être faite au nom d'un seul particulier, en son droit propre. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $13,000,000. (estimation).

S19

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1964, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1974

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1964. (En vente jusqu'au 31 août 1965).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1974, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1965 — 4.50%	1968 — 5.00%	1972 — 5.50%
1966 — 4.50	1969 — 5.00	1973 — 5.50
1967 — 5.00	1970 — 5.00	1974 — 5.50
	1971 — 5.00	

Si les obligations sont remboursées avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé pour chaque mois complet écoulé depuis la date où le dernier paiement d'intérêt devint échu.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 5.00% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucune personne ou succession d'une personne décédée ne peut posséder au delà de $10,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $10,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000 et $5,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{19}H$; $S_{19}A$; $S_{19}B$; $S_{19}E$; $S_{19}C$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{19}Z$; $S_{19}M$; $S_{19}V$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $44,000,000. (estimation).

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1963, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1975

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1963. (En vente jusqu'au 31 août 1964).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1975, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1964 — 4.50%	1968 — 5.00%	1972 — 5.50%
1965 — 4.50	1969 — 5.00	1973 — 5.50
1966 — 5.00	1970 — 5.00	1974 — 5.50
1967 — 5.00	1971 — 5.00	1975 — 5.50

Si les obligations sont remboursées avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé pour chaque mois complet écoulé depuis la date où le dernier paiement d'intérêt devint échu.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 5.03% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucune personne ou succession d'une personne décédée peut posséder au delà de $10,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $10,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000 et $5,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{18}H$; $S_{18}A$; $S_{18}B$; $S_{18}E$; $S_{18}C$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{18}Z$; $S_{18}M$; $S_{18}V$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $46,700,000. (estimation).

S17

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1962, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1976

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1962. (En vente jusqu'au 31 août 1963).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1976 ou à demande avant cette date, plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1963 — 4.50%	1968 — 5.00%	1973 — 5.50%
1964 — 4.50	1969 — 5.50	1974 — 5.50
1965 — 4.50	1970 — 5.50	1975 — 5.50
1966 — 5.00	1971 — 5.50	1976 — 5.50
1967 — 5.00	1972 — 5.50	

Si les obligations sont remboursées avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé pour chaque mois complet écoulé depuis la date où le dernier paiement d'intérêt devint échu.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 5.11% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucune personne ou succession d'une personne décédée peut posséder au delà de $10,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $10,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000 et $5,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{17}H$; $S_{17}A$; $S_{17}B$; $S_{17}E$; $S_{17}C$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{17}Z$; $S_{17}M$; $S_{17}V$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $73,300,000. (estimation).

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1965, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1977

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1965. (En vente jusqu'au 31 août 1966).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1977, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1966 — 4.50%	1970 — 5.00%	1974 — 5.50%
1967 — 4.50	1971 — 5.00	1975 — 5.50
1968 — 5.00	1972 — 5.00	1976 — 5.50
1969 — 5.00	1973 — 5.00	1977 — 5.50

Si les obligations sont remboursées avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé pour chaque mois complet écoulé depuis la date où le dernier paiement d'intérêt devint échu.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 5.03% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucune personne ou succession d'une personne décédée peut posséder au delà de $10,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $10,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000 et $5,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{20}H$; $S_{20}A$; $S_{20}B$; $S_{20}E$; $S_{20}C$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{20}Z$; $S_{20}M$; $S_{20}V$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $41,600,000. (estimation).

SR

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION SPÉCIALE DE REMPLACEMENT, ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1978

DATE D'ÉMISSION: Le 1er mai 1968. (Voir **PÉRIODE DE VENTE** ci-dessous).

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1978, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er mai comme suit:

1969 — 6.00%	1972 — 7.00%	1976 — 7.00%
1970 — 7.00	1973 — 7.00	1977 — 7.00
1971 — 7.00	1974 — 7.00	1978 — 7.00
	1975 — 7.00	

et $3 par $100 d'obligations, valeur nominale, le 1er octobre 1978 pour la période de 5 mois à partir du 1er mai.

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat ou jusqu'à l'échéance, portent aussi un intérêt composé payable le 1er mai 1973 à raison de $5.00 par $100 et le 1er octobre 1978, $23.00 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionnel sous forme de certificats d'intérêt composé attachés aux obligations munies de coupons sera payé, comme suit:

a) le 1er mai 1973 — $5.00 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er mai 1969 jusqu'au 1er mai 1973 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er octobre 1978 — $6.00 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er mai 1974 jusqu'au 1er octobre 1978 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

c) le 1er octobre 1978 — $17.00 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés du 1er mai 1969 jusqu'au 1er octobre 1978 inclusivement et les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 6.88% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucun propriétaire immatriculé ne peut posséder au delà de $20,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $20,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000 et $5,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes.

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 1er mars 1969 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: SRH; SRA; SRB; SRE; SRC.
Obligations entièrement nominatives: SRZ; SRM; SRV.
Obligations entièrement nominatives spéciales: SRG; SRP; SRR.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

(verso)

SR

PRIX À L'ÉMISSION: Convertissement — émises en échange contre des obligations d'épargne du Canada, émission 1959, série 14, d'une valeur nominale équivalente.
Au comptant — 100, plus l'intérêt.

PÉRIODE DE VENTE: Convertissement—à compter du 26 mars jusqu'au 15 mai 1968 inclusivement.
Au comptant — à compter du 15 mai jusqu'au 23 mai 1968 inclusivement.

PAIEMENT LORS DE L'ÉCHANGE: Lors du convertissement des obligations de l'émission 1959, les titulaires reçurent un paiement de $5.50 pour chaque $100 de valeur nominale. Ceci représentait l'intérêt sur les obligations présentées à l'échange au taux de 5% l'an, pour six mois à compter du 1er novembre 1967 jusqu'au 30 avril 1968, plus le paiement de la prime non imposable de 3% due à l'échéance des obligations de l'émission 1959, le 1er novembre 1968.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable de février 1969 à 1978 et le dernier jour ouvrable de juillet 1978 (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $203,400,000. (estimation).

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1969/70, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1978

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1969. (En vente jusqu'au 31 août 1970).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1978, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1970 —7.00%	1973 — 8.25%	1976 — 8.25%
1971 — 8.00	1974 — 8.25	1977 — 8.25
1972 — 8.00	1975 — 8.25	1978 — 8.25

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat, ou jusqu'à l'échéance, portent aussi un intérêt composé payable le 1er novembre 1974 à raison de $6.50 par $100 et le 1er novembre 1978, $21.00 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionnel, sous forme de certificats d'intérêt composé, attachés aux obligations munies de coupons sera payé, comme suit:

a) le 1er novembre 1974 — $6.50 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1970 jusqu'au 1er novembre 1974 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er novembre 1978 — $4.25 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1975 jusqu'au 1er novembre 1978 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

c) le 1er novembre 1978 — $16.75 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés

(verso)

du 1er novembre 1970 jusqu'au 1er novembre 1978 inclusivement et les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 8.00% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucun propriétaire immatriculé ne peut posséder au delà de $25,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $25,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes:

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 31 août 1970 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{24}H$; $S_{24}A$; $S_{24}B$; $S_{24}E$; $S_{24}C$; $S_{24}D$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{24}Z$; $S_{24}M$; $S_{24}V$; $S_{24}X$.
Obligations entièrement nominatives spéciales: $S_{24}G$; $S_{24}P$; $S_{24}R$; $S_{24}T$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $4,132,700,000. (estimation).

CS

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION DU CENTENAIRE, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1979

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1966. (En vente jusqu'au 31 août 1967).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1979, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1967 — 5.00%	1971 — 5.50%	1976 — 6.00%
1968 — 5.00	1972 — 5.50	1977 — 6.00
1969 — 5.00	1973 — 5.50	1978 — 6.00
1970 — 5.00	1974 — 5.75	1979 — 6.00
	1975 — 6.00	

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat ou jusqu'à l'échéance portent aussi un intérêt composé payable le 1er novembre 1973 à raison de $6.50 par $100 et le 1er novembre 1979, $21.25 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionnel, sous forme de certificats d'intérêt composé, attachés aux obligations munies de coupons sera payé, comme suit:

a) le 1er novembre 1973 — $6.50 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1967 jusqu'au 1er novembre 1973 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er novembre 1979 — $5.25 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1974 jusqu'au 1er novembre 1979 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

c) le 1er novembre 1979 — $16.00 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1967 jusqu'au 1er novembre1979 inclusivement et les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 5.48% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucune personne ou succession d'une personne décédée ne peut posséder au delà de $10,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $10,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000 et $5,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes:

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 31 août 1967 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: CSH; CSA; CSB; CSE; CSC.

Obligations entièrement nominatives: CSZ; CSM; CSV.

Obligations entièrement nominatives spéciales: CSG; CSP; CSR.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $201,500,000. (estimation).

S22

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1967/68, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1980

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1967. (En vente jusqu'au 31 août 1968).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1980, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1968 — 5.25%	1972 — 5.25%	1977 — 6.00%
1969 — 5.25	1973 — 5.25	1978 — 6.00
1970 — 5.25	1974 — 5.50	1979 — 6.00
1971 — 5.25	1975 — 5.50	1980 — 6.00
	1976 — 5.50	

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat ou jusqu'à l'échéance, portent aussi un intérêt composé payable le 1er novembre 1974 à raison de $6.75 par $100 et le 1er novembre 1980, $21.25 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionnel sous forme de certificats d'intérêt composé attachés aux obligations munies de coupons sera payé, comme suit:

a) le 1er novembre 1974 — $6.75 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1968 jusqu'au 1er novembre 1974 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er novembre 1980 — $5.25 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1975 jusqu'au 1er novembre 1980 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

c) le 1er novembre 1980 — $16.00 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1968 jusqu'au 1er novembre 1980 inclusivement et

les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 5.48% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucun propriétaire immatriculé ne peut posséder au delà de $50,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $50,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes:

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 31 août 1968 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{22}H$; $S_{22}A$; $S_{22}B$; $S_{22}E$; $S_{22}C$; $S_{22}D$.

Obligations entièrement nominatives: $S_{22}Z$; $S_{22}M$; $S_{22}V$; $S_{22}X$.

Obligations entièrement nominatives spéciales: $S_{22}G$; $S_{22}P$; $S_{22}R$; $S_{22}T$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $105,300,000. (estimation).

S26

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1971/72, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1980

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1971. (En vente jusqu'au 26 novembre 1971.)

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1980, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1972 — 5.75%	1975 — 7.50%	1978 — 7.50%
1973 — 6.75	1976 — 7.50	1979 — 7.75
1974 — 7.50	1977 — 7.50	1980 — 7.75

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat, ou jusqu'à l'échéance, portent aussi un intérêt composé payable le 1er novembre 1976 à raison de $5.00 par $100 et le 1er novembre 1980, $16.50 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionnel, sous forme de certificates d'intérêt composé, attachés aux obligations munies de coupons sera payé comme suit:

a) le 1er novembre 1976 — $5.00 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1972 jusqu'au 1er novembre 1976 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er novembre 1980 — $3.50 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1977 jusqu'au 1er novembre 1980 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

c) le 1er novembre 1980 — $13.00 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1972 jusqu'au 1er

novembre 1980 inclusivement et les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détaché les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 7.19% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucun détenteur ne peut, à un moment ou l'autre posséder en propriété ou en participation des obligations de la présente émission pour un montant en principal excédant $50,000, à l'exclusion cependant des obligations acquises par héritage à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes:

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 31 août 1972 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{26}H$; $S_{26}A$; $S_{26}B$; $S_{26}E$; $S_{26}C$; $S_{26}D$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{26}Z$; $S_{26}M$; $S_{26}V$; $S_{26}X$.
Obligations entièrement nominatives spéciales: $S_{26}G$; $S_{26}P$; $S_{26}R$; $S_{26}T$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

(verso)

S26

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $2,140,700,000. (estimation).

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1970/71, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1981

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1970. (En vente jusqu'au 5 mars 1971.)

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1981, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1971 — 6.75%	1974 — 7.75%	1979 — 8.00%
1972 — 7.75	1975 — 8.00	1980 — 8.00
1973 — 7.75	1976 — 8.00	1981 — 8.00
	1977 — 8.00	
	1978 — 8.00	

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat, ou jusqu'à l'échéance, portent aussi un intérêt composé payable le 1er novembre 1976 à raison de $9.75 par $100 et le 1er novembre 1981, $31.75 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionnel, sous forme de certificats d'intérêt composé, attachés aux obligations munies de coupons sera payé comme suit:

a) le 1er novembre 1976 — $9.75 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1971 jusqu'au 1er novembre 1976 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er novembre 1981 — $6.75 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1977 jusqu'au 1er novembre 1981 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

(verso)

c) le 1er novembre 1981 — $25.00 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1971 jusqu'au 1er novembre 1981 inclusivement et les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 7.756% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucun propriétaire immatriculé ne peut posséder au delà de $25,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $25,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes:

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 31 août 1971 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{25}H$; $S_{25}A$; $S_{25}B$; $S_{25}E$; $S_{25}C$; $S_{25}D$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{25}Z$; $S_{25}M$; $S_{25}V$; $S_{25}X$.
Obligations entièrement nominatives spéciales: $S_{25}G$; $S_{25}P$; $S_{25}R$; $S_{25}T$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $1,664,900,000. (estimation).

S23

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1968/69, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1982

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1968. (En vente jusqu'au 31 août 1969).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1982, ou à demande avant cette date plus l'intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1969 — 5.75%	1973 — 6.75%	1978 — 7.00%
1970 — 6.50	1974 — 7.00	1979 — 7.00
1971 — 6.75	1975 — 7.00	1980 — 7.00
1972 — 6.75	1976 — 7.00	1981 — 7.00
	1977 — 7.00	1982 — 7.00

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat ou jusqu'à l'échéance, portent aussi un intérêt composé payable le 1er novembre 1975 à raison de $10.25 par $100 et le 1er novembre 1982, $44.25 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionnel sous forme de certificats d'intérêt composé attachés aux obligations munies de coupons sera payé, comme suit:

a) le 1er novembre 1975 — $10.25 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1969 jusqu'au 1er novembre 1975 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er novembre 1982 — $11.25 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1976 jusqu'au 1er novembre 1982 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

c) le 1er novembre 1982 — $33.00 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1969 jusqu'au 1er

novembre 1982 inclusivement et les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 6.75% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucun propriétaire immatriculé ne peut posséder au delà de $50,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $50,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes:

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 31 août 1969 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{23}H$; $S_{23}A$; $S_{23}B$; $S_{23}E$; $S_{23}C$; $S_{23}D$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{23}Z$; $S_{23}M$; $S_{23}V$; $S_{23}X$.
Oligations entièrement nominatives spéciales: $S_{23}G$; $S_{23}P$; $S_{23}R$; $S_{23}T$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $443,100,000. (estimation).

S27

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, ÉMISSION 1972/73, ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1984

DATE D'ÉMISSION: Le 1er novembre 1972. (En vente jusqu'au .....).

ÉCHÉANCE: Le 1er novembre 1984, ou à demande avant cette date plus intérêt couru.

INTÉRÊT PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada, annuellement, le 1er novembre comme suit:

1973 — 5.50%	1977 — 7.50%	1981 — 7.75%
1974 — 7.00	1978 — 7.50	1982 — 7.75
1975 — 7.50	1979 — 7.75	1983 — 7.75
1976 — 7.50	1980 — 7.75	1984 — 7.75

Les obligations entièrement nominatives spéciales sur lesquelles l'intérêt n'est pas payé annuellement mais s'accumule jusqu'au rachat, ou jusqu'à l'échéance, portent aussi un intérêt composé payable le 1er novembre 1979 à raison de $11.75 par $100 et le 1er novembre 1984, $32.50 par $100.

Pourvu que les conditions ci-dessous aient été observées, un intérêt additionel, sous forme de certificats d'intérêt composé, attachés aux obligations munies de coupons sera payé comme suit:

a) le 1er novembre 1979 — $11.75 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1973 jusqu'au 1er novembre 1979 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

b) le 1er novembre 1984 — $6.00 par $100 si les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1980 jusqu'au 1er novembre 1984 inclusivement et le certificat d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

c) le 1er novembre 1984 — $26.50 par $100 si tous les coupons d'intérêt annuel datés du 1er novembre 1973 jusqu'au 1er novembre 1984 inclusivement et

les trois certificats d'intérêt composé n'ont pas été détachés les uns des autres et sont présentés comme un ensemble.

Si l'obligation est remboursée avant l'échéance, l'intérêt couru sera versé jusqu'à la fin du mois antérieur au remboursement.

RENDEMENT: Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, le rendement global sera environ 7.30% par année.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque au Canada.

LIMITE D'ACHAT: Aucune personne ou succession d'une personne décédée peut posséder au delà de $50,000, ou avoir des intérêts pour au delà de $50,000 dans des obligations de cette émission, à l'exclusion d'obligations acquises de la succession d'un titulaire décédé.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui doivent être immatriculées quant au principal) en coupures de $50, $100, $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Obligations entièrement nominatives et obligations entièrement nominatives spéciales en coupures de $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Les obligations sont interchangeables en coupures prescrites, sujettes aux conditions suivantes:

a) Les obligations munies de coupons peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales pourvu que tous les coupons d'intérêt annuel et les certificats d'intérêt composé y soient attachés.

b) Les obligations entièrement nominatives peuvent être échangées contre des obligations entièrement nominatives spéciales jusqu'au 31 août 1973 seulement.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $S_{27}H$; $S_{27}A$; $S_{27}B$; $S_{27}E$; $S_{27}C$; $S_{27}D$.
Obligations entièrement nominatives: $S_{27}Z$; $S_{27}M$; $S_{27}V$; $S_{27}X$.
Obligations entièrement nominatives spéciales: $S_{27}G$; $S_{27}P$; $S_{27}R$; $S_{27}T$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa. Ces obligations ne sont ni cessibles ni transférables.

VALEUR DE RACHAT: Voir tableau à la page 78.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables avant terme que sur demande du titulaire.

PRIX À L'ÉMISSION: 100, plus l'intérêt. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'août (cette date peut changer sans avis préalable).

EN COURS: $1,984,700,000. (estimation).

OBLIGATIONS À 20 ANS NON-NÉGOCIABLES ÉMISES EN FAVEUR DE LA CAISSE DES PLACEMENTS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉCHÉANCE: Les obligations viendront à échéance 20 ans après leur date d'émission, mais elles sont remboursables en entier ou en partie avant leur échéance, au gré de la Caisse des placements du Régime de pensions du Canada, à 100 plus l'intérêt.

CLAUSE D'ÉCHANGE: Les différentes séries d'obligations émises au cours de toute période de 12 mois consécutifs peuvent, en conformité de la Loi du Régime de pensions du Canada, être unifiées en une émission de même valeur globale.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont rachetables qu'au gré de la Caisse des placements du Régime de pensions du Canada.

PRIX À L'ÉMISSION: 100.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre.

Échéance	Date d'émission	Taux d'intérêt %	En cours
1992 4 janvier	1972 4 janvier	6.76	$ 222,000
1 février	1 février	6.75	249,000
1 mars	1 mars	6.90	753,000
4 avril	4 avril	7.08	814,000
1 mai	1 mai	7.38	759,000
1 juin	1 juin	7.38	1,027,000
4 juillet	4 juillet	7.45	689,000
1 août	1 août	7.49	569,000
1 septembre	1 septembre	7.50	636,000
2 octobre	2 octobre	7.49	433,000
1 novembre	1 novembre	7.51	450,000
1 décembre	1 décembre	7.38	406,000
			$ 7,007,000
		Émissions antérieures	26,137,000
			$ 33,144,000

PARTIE II

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

CN1

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
OBLIGATIONS À 3¾ POUR CENT ÉCHÉANT
LE 1er FÉVRIER 1974

(PRINCIPAL ET INTÉRÊT GARANTIS)

DATE D'ÉMISSION: Le 1er février 1954.

ÉCHÉANCE: Le 1er février 1974.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque à charte au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: CN_1B; CN_1E; CN_1C; CN_1D; CN_1W.
Obligations entièrement nominatives: CN_1Z; CN_1M; CN_1V; CN_1X; CN_1Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations sont rachetables au gré de la Compagnie le ou après le 1er février 1972, en entier à 60 jours d'avis. Le rachat comportera le montant principal plus l'intérêt couru à la date fixée pour le rachat.

PRIX À L'ÉMISSION: 99.50, soit un rendement approximatif de 3.78%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $200,000,000.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
OBLIGATIONS À 2¾ POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 JUIN 1975
(PRINCIPAL ET INTÉRÊT GARANTIS)

DATE D'ÉMISSION: Le 15 juin 1950.

ÉCHÉANCE: Le 15 juin 1975.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 juin et 15 décembre en dollars des États-Unis au bureau principal de "Bank of Montreal Trust Company", New-York, ou au choix du détenteur au bureau principal de la Banque de Montréal, à Montréal.

PRINCIPAL PAYABLE: En dollars des États-Unis au bureau principal de "Bank of Montreal Trust Company", New-York, ou au choix du détenteur au bureau principal de la Banque de Montréal, à Montréal.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) en coupures de $1,000. Obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000, $5,000, $10,000 et $100,000, et des obligations entièrement nominatives peuvent aussi être émises en coupures de $500,000, $750,000, $1,000,000 et $2,000,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables en coupures prescrites.

IMMATRICULATION: "Bank of Montreal Trust Company" – New-York.

(verso)

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Les obligations sont rachetables au gré de la Compagnie en entier mais non en partie, en tout temps avant l'échéance, à au moins 30 mais pas plus que 60 jours d'avis avant la date fixée pour le rachat; le rachat comportera le montant principal des obligations plus, s'il y a lieu, une prime représentant un pourcentage du montant principal des obligations selon les termes suivants:

Si rappelées pour rachat	Prime de rachat
Le ou avant le 14 juin 1954	2½%
Dans la suite, le ou avant le 14 juin 1958	2 %
Dans la suite, le ou avant le 14 juin 1962	1½%
Dans la suite, le ou avant le 14 juin 1966	1 %
Dans la suite, le ou avant le 14 juin 1970	½%
Dans la suite et avant l'échéance	Aucune

Dans chaque cas la Compagnie paiera également l'intérêt couru pour le montant principal jusqu'à la date fixée pour le rachat.

PRIX À L'ÉMISSION: 100.77, soit un rendement approximatif de 2.71%, si conservées jusqu'à l'échéance.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Vingt jours avant la date du paiement de l'intérêt.

EN COURS: $6,000,000 (É.-U.).

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
OBLIGATIONS À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 15 MAI 1977
(PRINCIPAL ET INTÉRÊT GARANTIS)

DATE D'ÉMISSION: Le 15 mai 1959.

ÉCHÉANCE: Le 15 mai 1977.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 15 mai et 15 novembre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque à charte au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

CAISSE D'ACHAT: La Compagnie s'engage à faire tout en son pouvoir pour acheter, durant chaque trimestre de chaque année civile jusqu'à l'échéance, au moins un demi de 1% du capital de la présente émission, lorsque les obligations seront disponibles sur le marché libre à des prix ne dépassant pas celui de l'émission originale plus l'intérêt couru, mais la Compagnie pourra, dans tout trimestre de toute année, affecter à cet engagement tout achat de ces obligations effectué durant la période de douze mois immédiatement antérieure et qui n'aura pas été précédemment affecté à cette fin. À l'échéance, le montant maximum que la Compagnie devra avoir acheté en exécution de ces dispositions s'élèverait à 36% de l'émission originale.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: CN_5B; CN_5E; CN_5C; CN_5D; CN_5W.
Obligations entièrement nominatives: CN_5Z; CN_5M; CN_5V; CN_5X; CN_5Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

(verso)

CN5

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme, sauf selon les conditions de la caisse d'achat.

PRIX À L'ÉMISSION: 98, soit un rendement approximatif de 5.17%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le dernier jour ouvrable d'avril et le dernier jour ouvrable d'octobre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $75,706,000.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
OBLIGATIONS À 4 POUR CENT ÉCHÉANT
LE 1er FÉVRIER 1981

(PRINCIPAL ET INTÉRÊT GARANTIS)

DATE D'ÉMISSION: Le 1er février 1958.

ÉCHÉANCE: Le 1er février 1981.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er février et 1er août, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque à charte au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: CN_3B; CN_3E; CN_3C; CN_3D; CN_3W.

Obligations entièrement nominatives: CN_3Z; CN_3M; CN_3V; CN_3X; CN_3Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme.

PRIX À L'ÉMISSION: 97, soit un rendement approximatif de 4.20%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 janvier et le 12 juillet (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $300,000,000.

CN8

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
OBLIGATIONS À 5¾ POUR CENT ÉCHÉANT
LE 1er JANVIER 1985
(PRINCIPAL ET INTÉRÊT GARANTIS)

DATE D'ÉMISSION: Le 1er janvier 1960.

ÉCHÉANCE: Le 1er janvier 1985.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er janvier et 1er juillet, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque à charte au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

CAISSE D'ACHAT: La Compagnie s'engage à faire tout en son pouvoir pour acheter, durant chaque trimestre de chaque année civile jusqu'à l'échéance, commençant le 1er janvier 1960, au moins un demi de 1% du capital de la présente émission, lorsque les obligations seront disponibles sur le marché libre à des prix ne dépassant pas celui de l'émission originale plus l'intérêt couru mais la Compagnie pourra, dans tout trimestre de toute année, affecter à cet engagement tout achat de ces obligations effectué durant la période de douze mois immédiatement antérieure et qui n'aura pas été précédemment affecté à cette fin. À l'échéance, le montant maximum que la Compagnie devra avoir acheté en exécution de ces dispositions s'élèverait à 50% de l'émission originale.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: CN_8B; CN_8E; CN_8C; CN_8D; CN_8W.
Obligations entièrement nominatives: CN_8Z; CN_8M; CN_8V; CN_8X; CN_8Y.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme, sauf selon les conditions de la caisse d'achat.

PRIX À L'ÉMISSION: 98.50, soit un rendement approximatif de 5.86%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 juin et le 12 décembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $87,977,000.

CN10

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA OBLIGATIONS À 5 POUR CENT ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1987

(PRINCIPAL ET INTÉRÊT GARANTIS)

DATE D'ÉMISSION: Le 1er octobre 1960.

ÉCHÉANCE: Le 1er octobre 1987.

INTÉRÊT PAYABLE: Semestriellement les 1er avril et 1er octobre, sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de banque à charte au Canada.

PRINCIPAL PAYABLE: Sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.

CAISSE D'ACHAT: La Compagnie s'engage à faire tout en son pouvoir pour acheter, durant chaque trimestre de chaque année civile jusqu'à l'échéance, commençant le 1er octobre 1960, au moins un demi de 1% du capital de la présente émission, lorsque les obligations seront disponibles sur le marché libre à des prix ne dépassant pas celui de l'émission originale plus l'intérêt couru, mais la Compagnie pourra, en tout trimestre de toute année, affecter à cet engagement tout achat de ces obligations effectué durant la période de douze mois immédiatement antérieure et qui n'aura pas été précédemment affecté à cette fin. À l'échéance, le montant maximum que la Compagnie devra avoir acheté en exécution de ces dispositions s'élèverait à 54% de l'émission originale.

COUPURES: Obligations munies de coupons (qui peuvent être immatriculées quant au principal) et obligations entièrement nominatives en coupures de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Les obligations munies de coupons et les obligations entièrement nominatives sont interchangeables.

LETTRES DE SÉRIE: Obligations munies de coupons: $CN_{10}B$; $CN_{10}E$; $CN_{10}C$; $CN_{10}D$; $CN_{10}W$.
Obligations entièrement nominatives: $CN_{10}Z$; $CN_{10}M$; $CN_{10}V$; $CN_{10}X$; $CN_{10}Y$.

IMMATRICULATION: Banque du Canada, Ottawa.

CLAUSE DE RACHAT PAR ANTICIPATION: Ces obligations ne sont pas rachetables avant terme, sauf selon les conditions de la caisse d'achat.

PRIX À L'ÉMISSION: 97.50, soit un rendement approximatif de 5.17%, si conservées jusqu'à l'échéance. Au comptant seulement.

FERMETURE DES LIVRES POUR L'INTÉRÊT: Le 12 mars et le 12 septembre (ces dates peuvent changer sans avis préalable).

EN COURS: $139,849,000.